

Vingt ans après, les cloches vandalisées ne le sont plus

Venu réaliser des travaux d'entretien, un artisan fait une autre analyse d'un fait divers qui a défrayé la chronique en 1994

Sylvain Muller

Le 22 octobre 1994, le sujet faisait la une du journal que vous tenez entre les mains. Sous le titre «A Daillens, les cloches ne sont pas celles qu'on croit», le célèbre journaliste Pijac racontait «la consternation et le dégoût» dans ce village du Gros-de-Vaud suite à un acte de vandalisme sur les cloches de l'église.

Vingt ans plus tard, presque jour pour jour, Jean-Paul Schorderet n'y a pas cru une minute. «Casser des cloches avec un marteau, on a connu plus discret comme acte de vandalisme!» rigole le campaniste, du nom de la dénomination officielle des constructeurs et réparateurs de cloches et d'horloges d'église.

Choc de cloches

Contacté par la Commune pour réviser l'horloge, l'artisan basé à Broc (FR), a naturellement demandé à voir les cloches, par curiosité professionnelle. «J'ai tout de suite vu qu'il y avait différents degrés d'oxydation sur les marques. Cela signifie qu'elles ont été faites à différents moments. Pour moi, il y avait un problème au niveau des moteurs: la cloche du bas montait trop haut et tapait celles du dessus.»

«Pour moi, il y avait un problème au niveau des moteurs: la cloche du bas montait trop haut et tapait celles du dessus»

Jean-Paul Schorderet
Campaniste

L'article de l'époque mentionne d'ailleurs que les dégâts sont apparus quelques jours après l'intervention de «spécialistes» pour un service d'entretien. La thèse du vandalisme a donc peut-être été un bon moyen pour les «coupables» de se faire oublier, mais la société qui a installé les cloches n'existe plus aujourd'hui. «Je tenais toutefois à ce que ça se sache, reprend Jean-Paul Schorderet. Car les gens d'ici m'ont bien dit qu'il y avait eu des rumeurs et des soupçons sur certains habitants.» Boursier communal à l'époque, Jacques Trueb confirme: «Le syndic Serge Delez (ndlr: décédé depuis) avait dû intervenir pour faire cesser certains bruits. On voit donc aujourd'hui qu'il avait bien fait.»

Trois cloches pour Gilles

Le mystère du vandalisme des cloches de Daillens est donc probablement éclairci. A l'issue des travaux de rénovation (voir ci-contre), qui étaient englobés dans un crédit de 290 000 francs accordé par le Conseil communal au printemps 2014, le campaniste fribourgeois a d'ailleurs remis à la Municipalité un rapport écrit



A Daillens, les cloches ne sont pas celles qu'on croit

La crémerie ne connaît pas de limite. Deux des trois cloches dotées au chansonnier Gilles, bourgeois d'honneur du village, ont été endommagées.



La une de «24 heures» du 22 octobre 1994 était consacrée au sujet.

Le «campaniste détective» Jean-Paul Schorderet et les trois cloches de l'église de Daillens. V. CARDOSO

en bonne et due forme.

En conséquence, l'Histoire pourra ne retenir que les aspects plus sympathiques de l'église de ce village de près de 1000 habitants du Gros-de-Vaud. Comme le fait

que la troisième cloche avait été ajoutée aux deux premières (datant de 1497 pour la plus petite et 1826 pour la moyenne) en 1980

pour faire honneur à la célèbre chanson de Jean Villard-Gilles, bourgeois et originaire de Daillens. Ou que les cloches sonnent chaque dimanche l'heure du culte au-dessus d'exceptionnelles peintures murales du XIVe siècle. Redécouvertes en 2007, elles étaient dissimulées depuis des dizaines d'années sous une peinture à la chaux dans l'ancien chœur désacralisé, utilisé entre autres comme local de séchage pour les tuyaux des pompiers.

Cloches ressoudées en première suisse

● Ayant une durée de vie moyenne de trois cents ans, les cloches d'église ont généralement une valeur historique rendant toute intervention très délicate. Devoir en réparer une datant de 1980 était donc exceptionnel et a permis à Jean-Paul Schorderet de mettre au point une technique inutilisée pour réparer ces objets particuliers: la soudure.

Après avoir sorti les cloches pesant entre 250 et 400 kg par une ouverture dans le toit et au moyen d'un camion-grue, le campaniste a fait analyser leur métal. En l'occurrence, la plus

récente était composée d'un bronze contenant 20% d'étain.

Ce matériau se cassant très facilement, le campaniste fribourgeois a ensuite acquis une machine permettant de chauffer l'entier de la cloche à 500 °C, avant de procéder à la soudure. «J'ai aussi travaillé avec un ingénieur, car pour chaque type de soudure on doit obtenir une certification particulière. On ne soude pas de la même manière des cloches, une conduite forcée d'eau ou des pièces d'un réacteur nucléaire!»

Pour en revenir aux cloches de Daillens, l'intervention réussie sur la cloche de 1980

a permis ensuite de travailler de manière identique sur la seconde cloche endommagée, datant de 1826. «L'autre solution, appliquée traditionnellement, consiste à casser, fondre et recouler les cloches. C'est donc un net avantage de pouvoir les réparer, en leur rendant de surcroît leur exacte sonorité d'origine.» Car Jean-Paul Schorderet rappelle au passage qu'une cloche d'église est avant tout un instrument de musique. «A une seule note, d'accord, mais qui a la grande particularité de pouvoir s'accorder sur cinq partiels situés chacun à sa propre hauteur dans la cloche.»